

DOSSIER DE CANDIDATURE

*LABEL* « VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 1 FLEUR »

2021



**« NOUS N'HÉRITONS PAS DE LA TERRE DE NOS  
ANCÊTRES, NOUS L'EMPRUNTONS À NOS  
ENFANTS »**

*« PROVERBE AFRICAIN, CITÉ EN 1939 PAR ANTOINE DE  
SAINT-EXUPÉRY, DANS "TERRES DES HOMMES »*

Digitale (Digitalis thapsi)



## Édito



Mesdames, Messieurs, Membres du Jury national, c'est avec un immense plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue à Colpo.

Nous vous remercions de l'attention que vous allez porter à la démarche de fleurissement et d'embellissement de notre commune.

Nous espérons que la lecture de ce dossier vous sera agréable et qu'elle vous convaincra de notre réelle volonté d'obtenir notre première fleur.

Les services techniques comptent depuis mai dernier 4 agents, dont deux affectés plus particulièrement aux espaces verts (qui représentent 70% de leur temps de travail). Bien que tous soient spécialisés dans un domaine particulier ils sont polyvalents. Jean-Michel LE PALUD, agent responsable du service espaces verts, est secondé depuis le 3 mai dernier par une nouvelle arrivante (Laetitia SELO) en contrat aidé. Ils sont épaulés ponctuellement par deux autres agents. L'ensemble des agents font un travail remarquable. La commission

Environnement ainsi que la commission Patrimoine Culture Tourisme sont également très impliquées. Nous voulons partager notre démarche qui va dans le sens du développement et du respect de l'écosystème.

Nous souhaitons vivre au sein d'une commune fleurie, agréable à visiter et qui offre un environnement de qualité à sa population. En plus de mettre en valeur le patrimoine bâti et le patrimoine naturel, le fleurissement participe également à l'attractivité de notre commune. De nouvelles familles s'installent et renforcent ainsi les commerces de proximité et les effectifs de nos écoles.

Depuis 4 ans, nous organisons des journées citoyennes, un événement qui favorise le vivre ensemble. Chaque journée est dorénavant un temps fort qui permet d'impliquer les habitants dans la vie de la commune.

Récemment nous avons réalisé plusieurs projets : l'aménagement paysager des abords de la salle polyvalente, l'extension de l'aire de jeux, l'aménagement de deux giratoires (entrée sud et route impériale) ou encore la réalisation des portes de Colpo à l'entrée de bourg.

Je vous souhaite une agréable lecture,

Freddy JAHIER  
Maire de Colpo

# Bienvenue à COLPO !



Colpo, fondée en 1864 par la Princesse Baciocchi (Nièce de Napoléon 1er), est une commune de 2301 habitants.

Colpo est située au centre du Morbihan dans le Pays de Vannes à la frontière du Pays de Pontivy. La commune est traversée par l'axe routier reliant Vannes (19 km) à St Brieuc. Cette route qui dessert son bourg par une sortie située Colpo à 8 km de Locminé et de l'axe Rennes-Lorient.

Colpo est située au cœur des Landes de Lanvaux. Elle a conservé un caractère naturel, avec ses 21 exploitations agricoles et son environnement rural conséquent (bois, landes et étangs). La commune est parcourue par de multiples sentiers pédestres.

## Colpo, Avenue de la Princesse Baciocchi

Le bourg de Colpo ne ressemble pas aux villages du Morbihan. Il a été construit selon les premiers plans d'urbanisme mis en place au Second Empire (XIX<sup>ème</sup> siècle) : une place centrale bordée d'arbres avec l'église en perspective, la mairie en face de l'école. Remarquez l'aigle, symbole de l'Empire au fronton de la mairie. Il reste encore une ou deux maisons d'ouvriers aux entourages de fenêtres en brique. La Princesse Elisa Napoleone Baciocchi a voulu mettre en œuvre ici les nouveaux principes d'architecture. De ce fait, Colpo fait partie des cités napoléoniennes.





Forte de la promesse d'un don de 100 000 francs sur la cassette impériale, elle finança la construction d'une mairie, d'une église, d'un presbytère, d'une école, d'une maison de secours, de plusieurs habitations, faisant ainsi surgir de toutes pièces un bourg organisé le long d'une avenue plantée de tilleuls. Au centre, se dressait une colonne sommée d'une statue de l'Empereur. Depuis 1893, elle porte celle de la Vierge et a été déplacée en 2006 derrière l'église.

## Laissez-vous Conter ...

La Princesse Napoleone Elisa Baciocchi (1806-1869), née à Lucques en Italie, le 3 juin 1806, cousine germaine de Napoléon III et filleule de Napoléon Ier, acquiert près de 300 hectares de terre sur les territoires de Grand Champ et de Bignan.



## DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Arrondissement : Vannes

Canton : Grand Champ

**Intercommunalité :** GMVA, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (34 communes) Communauté d'Agglomération représente une population de 173 172 habitants.

Département du Morbihan (Bretagne).

**Population :** 2 211 habitants (population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

Ses habitants sont appelés **Colpéennes** et **Colpéens**.

**Superficie :** la commune s'étend sur 26,6 km<sup>2</sup>

**Altitude :** En moyenne 100 mètres, La pente est plutôt douce sur le versant nord/est de la crête, jusqu'à atteindre un plateau où est situé le bourg de Colpo qui surplombe la vallée de la Claie. Il s'étage entre 110m et 80m. Le point le plus bas (52 m) étant situé au bord de la Claie au nord-est.

**Climat :** Le climat du territoire de Colpo est de type tempéré océanique. Les vents dominants sont les vents de sud-ouest.

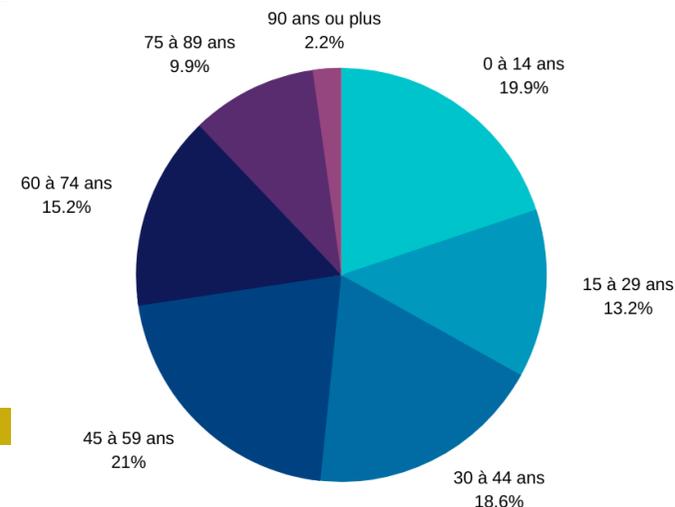
Ils peuvent cependant présenter de légères variations saisonnières.

La période estivale peut faire l'objet d'un déficit hydrologique variant fortement d'une année sur l'autre. Généralement, les températures et les précipitations se répartissent toutefois de manière relativement homogène tout au long de l'année, grâce au climat tempéré océanique.

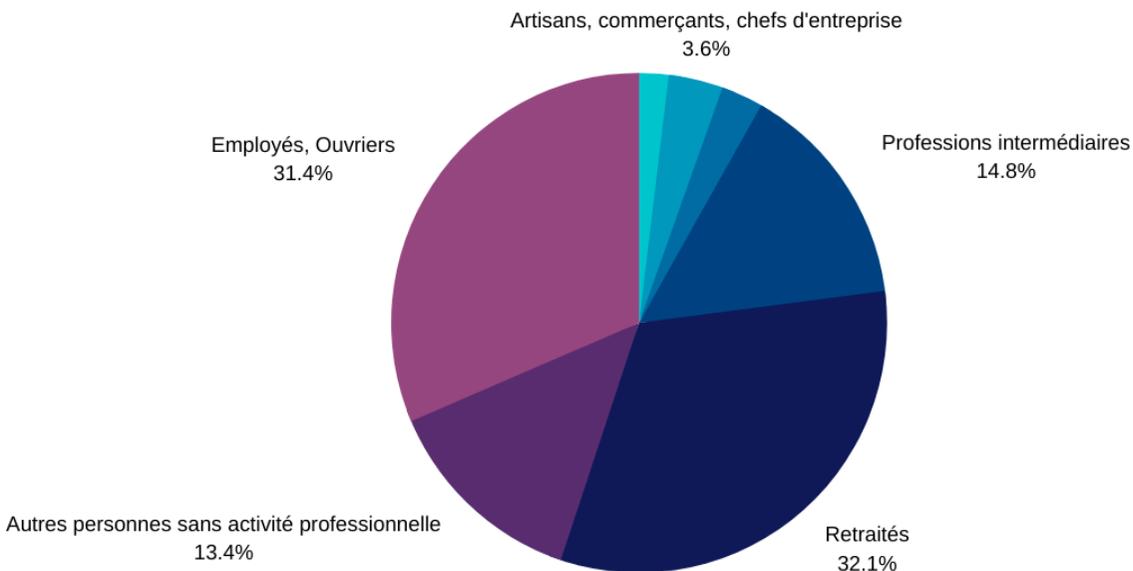
Cette situation est menacée par le changement climatique qui pourrait venir modifier les équilibres et impacter directement le territoire. Entourée par les communes de Moustoir-Ac, Grand Champ et Locmaria-Grand-Champ, Colpo est située à 19 km au nord-ouest de Vannes.

La rivière la Claie est le principal cours d'eau qui traverse la commune.

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



## DONNÉES DEMOGRAPHIQUES



Colpo compte de nombreux artisans du bâtiment et dispose également d'une zone artisanale avec des possibilités de développement.

## CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Le centre bourg accueille :

- 2 boulangeries
- 1 boucherie
- 1 commerce d'alimentation
- 2 restaurants
- 1 tabac-presse
- 1 bureau de poste
- 1 salon de coiffure
- 1 esthéticienne
- 1 commerce d'informatique
- 1 garagiste
- 1 station-essence
- 1 commerce de motoculteurs
- 3 taxis
- 1 pharmacie,
- 1 cabinet médical (4 Médecins)
- 1 cabinet de soins infirmiers
- 1 cabinet dentaire
- 3 kinésithérapeutes
- 1 diététicienne
- 1 ostéopathe
- 1 centre de soins de suite et de réadaptation.

## CARACTERISTIQUES IDENTITAIRES

### Colpo en fête : le second Empire à l'honneur



La petite commune « impériale » remonte le temps... Et commémore la création de la commune, le 4 juin 1864 par la Princesse Napoléon Baciocchi. Le bourg est fermé jusqu'à minuit pour laisser la part belle à la fête...

Soulignons que des évènements et fêtes ont lieu chaque année autour du thème de l'histoire napoléonienne de la commune, et qu'ils rencontrent une forte fréquentation (carnaval, animations dans le cadre du comité de jumelage...)

Au programme : des danses, des comédiens costumés...



La compagnie Crinolines et cotillons de la Sarthe propose des danses provenant du répertoire historique du 19<sup>e</sup> siècle et la compagnie de Pontivy, offre des reconstitutions en costumes historiques.

## PATRIMOINE

### Colpo, Domaine de Corn er Hoët

La Princesse Elisa Baciocchi fait construire, pour y résider, ce château de style Louis XIII et le parc (propriété privée). Bienfaitrice de Colpo, la Bonne Dame repose dans un imposant tombeau à l'église de Colpo.



### Vieux Colpo

En opposition au bourg, créé par la Princesse Elisa Baciocchi, le Vieux bourg regroupe autour de la Chapelle St Méen du XVIème siècle, quelques maisons anciennes et deux fontaines

du XIXème siècle. Pour faire passer la route, la chapelle a dû être raccourcie en 1933.



### Dolmens de Larcuste

Ces deux sépultures datent de la Préhistoire, au début du Néolithique (4500 avant J.C.). Elles étaient à l'origine

recouvertes de terre formant un monticule (aussi appelé cairn).

Le premier dolmen comporte 2 chambres funéraires et le second 6, disposées le long d'un couloir. Des fouilles ont permis de dégager des tessons de poterie, une hache polie, et une perle de collier en quartz visibles au Musée Polymathique de Vannes.



## Chapelle Notre-Dame de Kerdroguen

La chapelle fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 19 novembre 1946. Chapelle rectangulaire, entourée d'un banc extérieur.

La porte sud, datée, est décorée de motifs Renaissance. Le clocheton de pierre s'élève sur le pignon occidental. Les rampants des pignons sont décorés de crochets, de choux et d'animaux.



## NOS MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL

Le fleurissement représente un enjeu stratégique pour le développement et la qualité de vie.

L'équipe municipale a fait, du développement durable et de la qualité du cadre de vie, un engagement prioritaire.

La commune s'est engagée avec conviction dans une démarche d'amélioration constante de la qualité de ses espaces publics malgré le contexte actuel.

Plusieurs motivations :

- Tout d'abord faire profiter les résidents et visiteurs d'un décor attractif mettant en valeur le patrimoine et les espaces culturels.
- Ensuite contribuer au dynamisme local pour s'engager dans une démarche concentrée sur le « **bien vivre ensemble** » et le développement du lien social.

Le label représente la récompense d'un travail quotidien et la consécration d'un investissement collectif.

C'est un challenge motivant pour la collectivité et ses équipes :

- Travail de concertation entre élus et équipes techniques.
- Travail avec les associations pour la création, la diversité et leurs connaissances du milieu.
- Mise en place de jardins pédagogiques.
- Jardinerie à l'ALSH.
- Participation à la semaine pour les alternatives aux pesticides.

La commune s'est engagée, depuis de nombreuses années, dans une démarche de protection de l'environnement en supprimant totalement l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics.

De plus elle incite les particuliers à suivre cette démarche.

Entretenir, améliorer, valoriser le cadre de vie des Colpéens et des Colpéennes ainsi que des touristes tout en n'oubliant pas que Colpo reste une commune rurale où le maître mot est « **Nature** ».



## STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

Un fleurissement annuel est mis en place dans le centre bourg essentiellement. Nous sommes sur un bourg à concentration urbaine dense avec une circulation importante à certaines heures. Nous avons opté pour un fleurissement renouvelable qui apporte du végétal sur des zones réduites.

Ce renouvellement du fleurissement permet d'apporter un changement de décor tout au long de l'année dans le centre-ville. Les chrysanthèmes, bisannuelles et bulbes succèdent aux annuelles.

Le plan de fleurissement est complètement revu tous les deux ans. La deuxième année nous apportons quelques modifications pour améliorer le premier plan, en changeant une plante ou en rajoutant une autre sans changer la palette de couleurs.

Ce choix des couleurs est reporté aussi sur le fleurissement d'automne, chrysanthèmes, pensée, primevère, pomponnette... Ainsi que sur le fleurissement d'hiver et printemps suivant avec la même palette de couleurs pour les bisannuelles et les bulbes. Le choix des couleurs entre les bisannuelles et les bulbes est le même pour une meilleure harmonie avec la même époque de floraison pour toutes les

variétés de bulbes. Ce sont essentiellement des narcisses qui sont plantés sur ses espaces renouvelés.



Au-delà d'actions municipales décrites dans ce dossier, la commune valorise et incite les Colpéens et les Colpéennes à mieux respecter et valoriser leur territoire et ses ressources naturelles. Pour nous, obtenir la première fleur, ce serait :

- Renforcer l'image « verte » et touristique de la ville.
- Valoriser l'amélioration du cadre de vie des habitants.
- Récompenser l'investissement des acteurs mobilisés en interne.

## LES ACTEURS MOBILISÉS

Le personnel des services techniques suit les préconisations du Service Espaces verts. L'agent de référence, Jean-Michel LE PALUD, en charge de la création et de l'entretien, est secondé depuis le 3 mai dernier par une nouvelle arrivante, Laetitia SELO, en contrat aidé. Ils sont ponctuellement épaulés par deux autres agents (Stéphane CORBEL et Olivier GUÉDO).

Le budget consacré au fleurissement de la Commune et à ses espaces verts se chiffre à 3 500 € en 2020. En 2021, le budget prévu est de 5 000 € pour ces opérations.

## LES FORMATIONS

Des formations sont proposées régulièrement aux agents. Les agents sont tous formés Certiphyto. L'agent des espaces verts est formé à la taille des végétaux et à l'entretien des arbres. L'ensemble des agents est formé à l'entretien des terrains de sports.

### Renforts ponctuels

Pour des travaux spécifiques (élagage par exemple) une entreprise spécialisée peut être missionnée. Ainsi pour des opérations ponctuelles (débroussaillage par exemple), des

associations d'insertion peuvent être appelées à intervenir tels que l'Établissement Public Social Médico-social Vallée du Loc'h.

Les 4 agents ont en charge :

- Le terrain d'honneur (Football), les squares, le terrain de jeux intergénérationnel ;
- Les espaces verts accompagnant les voiries (tonte, entretien) les haies ;
- Le cimetière ;
- Les espaces verts accompagnant les bâtiments publics, le nettoyage et débroussaillage du domaine communal ;
- Les bâtiments publics (école primaire, patio végétalisé de l'école, centre de loisir, cantine scolaire, mairie...);
- L'arrosage quotidien des massifs et des nouvelles plantations (arbustes et arbres) en période estivale ;
- L'ensemble des interventions légales.

Ils assurent aussi l'entretien de :

- Surfaces enherbées ;
- Massifs fleuris, couvre-sol ;
- Massifs arbustifs ;
- Haies ;
- Arbres isolés ;
- Arbres d'alignement ;
- Zones humides ;
- Surfaces minérales et allées ;
- Jardinières et bacs ;
- Accotements des routes du bourg ;

## LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

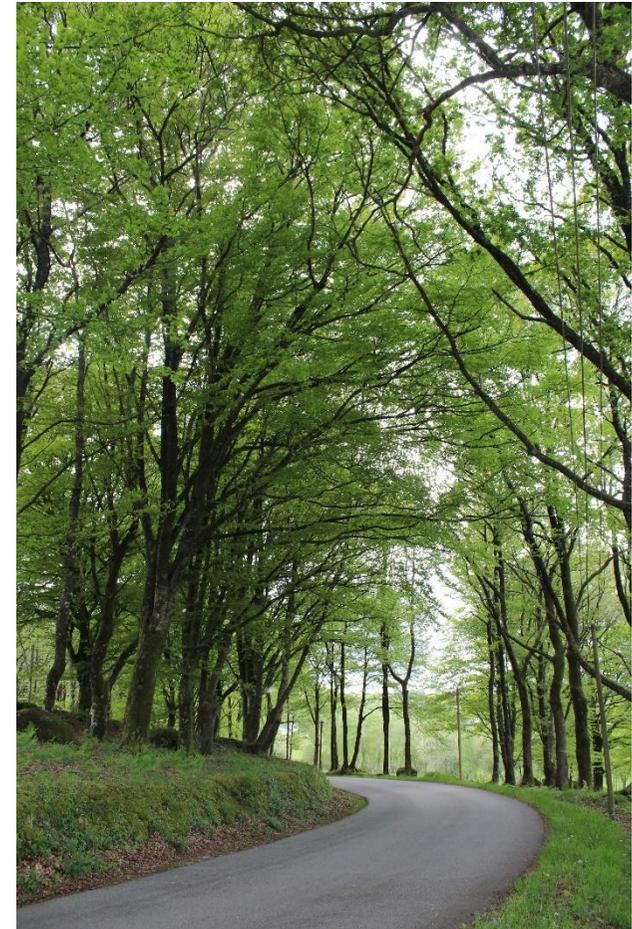
### Patrimoine paysager et végétal de Colpo

Les espaces verts de Colpo s'étendent sur 10 hectares.

Ils se répartissent sur plusieurs sites aménagés du village et sont composés de près de 65 variétés. Ils s'étendent sur l'ensemble de la commune avec une plus forte concentration

dans le village, le long de la route principale, mais aussi autour des sites touristiques.

### Espaces naturels :



## RELEVÉ DES PLANTS ESPACES VERTS

### Arbres

*Acer negundo "Flamingo"* - Erable panaché à feuille de frêne

*Quercus Robur Fastigiata Koster* - Chêne pédonculé pyramidal

*Tilia Platyphyllos* - Tilleul à grandes feuilles

*Taxus Baccata* – If commun «taillé en cône»

*Morus kagayamae* -Murier platane

*Malus Profusion* - Pommier d'ornement

*Quercus Rubra* - Chêne rouge d'Amérique

*Quercus Robur* - Chêne pédonculé

*Prunus Pissardii Nigra* – Cerisier à fleurs noires

*Carpinus Betulus Fastigiata* - Charme commun

*Bétula Verrucosa* – Bouleau véruqueux

*Acer Platanoides Nigra* – Erable pourpre

*Acer Pseudoplatanus erectum* – Erable Sycomore

*Liquidambar Styraciflua* – Copalme d'Amérique

*Aesculus hippocastanum* – Marronnier d'Inde

*Pinus Nigra* - Pin noir d'Autriche

*Cedrus deodara aurea* - Cèdre doré de l'Himalaya

*Cedrus atlantica glauca* – Cèdre bleu de l'Atlas

*Acacia dealbata* -Mimosa

*Pinus Pinea* -Pin parasol

*Albizia Rosea* - Arbre à soie

*Crataegus oxyacantha* - Aubépine

*Sorbus aucuparia Fastigiata* - Sorbier des oiseleurs

*Platanus orientalis* - Platane d'orient

### Haie

*Prunus laurocerasus* - Laurier Palme ou laurier cerise

*Thuja Plicata Atrovirens* – Thuya de Californie

*Carpinus Betulus* - Charme commun

*Cupressocyparis Leylandii castlewellan gold* - Cyprès de Leylan doré



## Arbustes

*Abelia grandiflora* – Abélia à grandes fleurs

*Forsythia* – Mimosa de Paris

*Viburnum Tinus* – Laurier tin ou Viorne tin ou laurentin

*Cistus Purpuréus* - Ciste pourpre

*Hebe « Autumn glory »* - Véronique arbustive bleue « Gloire d'automne »

*Photinia x fraseri « Red Robin »*- Photinie

*Phormium « Bronze Baby »* - Lin de Nouvelle Zélande

*Calluna Vulgaris* - Bruyère commune

*Philadelphus «White Rock»*- Seringat

*Camellia japonica « Principessa Baciocchi »* -Camélia  
Princesse Élisabeth Baciocchi

*Pieris « Flaming Silver »*

*Azaela japonica « Amoena »* - Azalée japonaise « Amoena »

*Azaela japonica « Brazil »* -Azalée Mollis « Brésil »

*Skimmia Japonica*

*Leycesteria formosa* - Arbre aux faisans

*Potentilla « Lovely pink pink beauty »* - Potentille arbustive  
« Lovely pink pink beauty »

*Spiraea japonica* - Spirée japonaise

*Buxus sempervirens* – Buis commun

*Hydrangea Macrophylla* - Hortensia commun

*Lonicera nitida « Maigrün »*- chèvrefeuille arbustif ou  
chèvrefeuille à feuille de buis

*Weigela x « Carnaval »® 'Courtalet'* – Weigela Carnaval

*Jasminium nudiflorum* – Jasmin d'hiver

*Jasminum officinalis* – Jasmin officinal

*Paeonia « Madame de Galhau »* -Pivoine « Madame de  
Galhau »

*Hypericum* - Millepertuis

*Genista lydia* - Genêt de Lydie

*Cotoneaster microphyllus* – Cotonéaster à petites feuilles

## Rosiers tiges

Rosier Honoré de Balzac® meiparnin

Rosier Catherine Deneuve® Meipraserpi

## Rosiers couvre sol et buissons

Rosier Decorosier® EMERA® noatraum

Rosier Décorosiers® MAREVA®

Rosier Decorosiers® Opalia® noaschnee

Rosier Décorosiers® Vesuvia® NOAre

Rosier David Austin Charles Darwin® Auspeet

## Rosiers grimpants

Rosa « Pierre de Ronsard » Meiviolin

Rosa multiflora « Phyllis Bide”



Paillage

## PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

La commune de Colpo dispose d'espaces verts répartis sur tout le territoire tels que l'avenue de la Princesse, le parc de loisirs intergénérationnel, les squares...

Les espaces verts d'accompagnement occupent une place importante dans la politique de valorisation du cadre bâti.

Tous les bâtiments et lieux publics (école primaire, Espace Jeunes, église, Mairie...) sont fleuris (massifs de fleurs, d'arbustes et / ou jardinières).



## Le cadre végétal et le fleurissement

Les plantes nécessaires au fleurissement du village sont achetées chez les pépiniéristes locaux. Cette pratique a pour but d'acheter la meilleure qualité de végétaux aux meilleurs prix.

Les échanges avec les horticulteurs sont très enrichissants. Tous les deux ans un thème est choisi par la commission et le pôle technique. Les concertations des acteurs cités permettent de rechercher des harmonies de couleurs, des associations de plantes, des variations de volumes.

Le choix des plantes tient compte de leur adaptation et de leur besoin en eau.



## GESTION ENVIRONNEMENTAL DES ESPACES VERTS

Les arbres, arbustes et massifs sont largement **paillés** afin de limiter l'arrosage.

### La Préservation des ressources naturelles

Les employés communaux pratiquent le paillage aussi souvent que possible et modifient leurs horaires en été de manière à effectuer l'arrosage aux premières heures fraîches de la matinée.

Cette année une partie du paillage est réalisée avec du son de blé noir certifié Agriculture Biologique, idéal pour pailler des massifs ou des bacs à fleurs. Il s'agit d'un sous-produit de la mouture du blé noir, cultivé dans une ferme à proximité de la commune (Grand Champ). Une autre partie du paillage est achetée (Miscanthus) et enfin l'autre partie est assurée par les services techniques au moyen d'un broyeur mis à disposition par la Communauté (GMVA). Des efforts sont faits sur la taille des arbustes pour être plus respectueux d'un port plus naturel.

Les tontes sont raisonnées : l'herbe est coupée plus ou moins courte en fonction des lieux et de leur usage.

Les déchets verts sont directement emportés à la déchetterie verte qui se trouve dans le village.

Les déchets de taille sont évacués vers une plateforme de compostage à 5 kilomètres de la commune (Locmaria Grand Champ).

L'environnement de chaque massif est pris en compte pour la qualité du cadre de vie et de l'espace.

Depuis 2005 **aucun désherbant**, au niveau des espaces publics, n'est utilisé.

Concernant l'arrosage des jardinières en façades, un système automatique, intégré et programmé a été mis en place.

Les horaires des employés communaux ont été aménagés. Lors des périodes de sécheresse, les consignes préfectorales sont scrupuleusement respectées et portées à la connaissance des habitants.

### Récupération des eaux de pluie

Afin d'optimiser l'arrosage du terrain de football, une réflexion est en cours, dans laquelle nous envisageons de créer un dispositif de récupération des eaux de pluie, avec l'objectif, entre autres, de ne pas puiser dans la ressource.

## MILIEU NATUREL

Le territoire de Colpo présente une variété de milieux (*zones humides, boisements, haies, prairies, etc*) qui concourent à la richesse de son patrimoine naturel et à la beauté de ses paysages.

**La Claie est identifiée comme réservoir biologique.** Ces réservoirs biologiques, qu'il s'agisse d'un cours d'eau, d'un tronçon de cours d'eau ou d'une annexe hydraulique, vont jouer en quelque sorte le rôle de pépinière, de fournisseur d'espèces susceptibles de coloniser une zone appauvrie, du fait d'aménagement et d'usages divers.

**Concernant la Trame Verte et Bleue**, Colpo est inventorié au sein d'un réservoir régional à forte densité de biodiversité (Grand ensemble de perméabilité n°22 : Les landes de Lanvaux, de Camors à la Vilaine), et se situe sur un axe de connexion des milieux naturels sur les landes de Lanvaux.

Le Syndicat Mixte du Loch et du Sal a réalisé un inventaire des zones humides et des cours d'eau, sur la commune de Colpo. L'inventaire validé par la Commission Locale de l'Eau, aboutit à 221,2 ha de zones humides, ce qui représente 8 % de la surface totale de la commune (2 660 ha). L'inventaire met en évidence la présence importante de zones humides dans les

fonds de vallées et associées aux cours d'eau. Certaines sont incluses dans des exploitations agricoles.

Les éléments constitutifs de la trame verte sont principalement les espaces boisés et les haies bocagères. Le territoire communal se caractérise par un maillage bocager important avec un linéaire de 99,1 km, soit 37,25 ml/ha. La surface forestière de la commune couvre 827,9 ha, soit près de 30% de la superficie communale. Les boisements forment des réservoirs de biodiversité, tandis que les linéaires de haies constituent des continuités nécessaires à la perméabilité écologique en créant des liens entre les espaces naturels majeurs du territoire. Le maintien des milieux boisés et des entités bocagères est un enjeu important du PLU car il garantit la richesse des espaces naturels de la Commune.

## QUELQUES RÉALISATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAINS ET PAYSAGERS

La Commune met l'accent sur son caractère second empire par l'aménagement du jardin de la Princesse qui ne manque pas de surprendre, pour un village breton.



Allée centrale Avenue de la Princesse



Colonne en pierre de taille (granit)

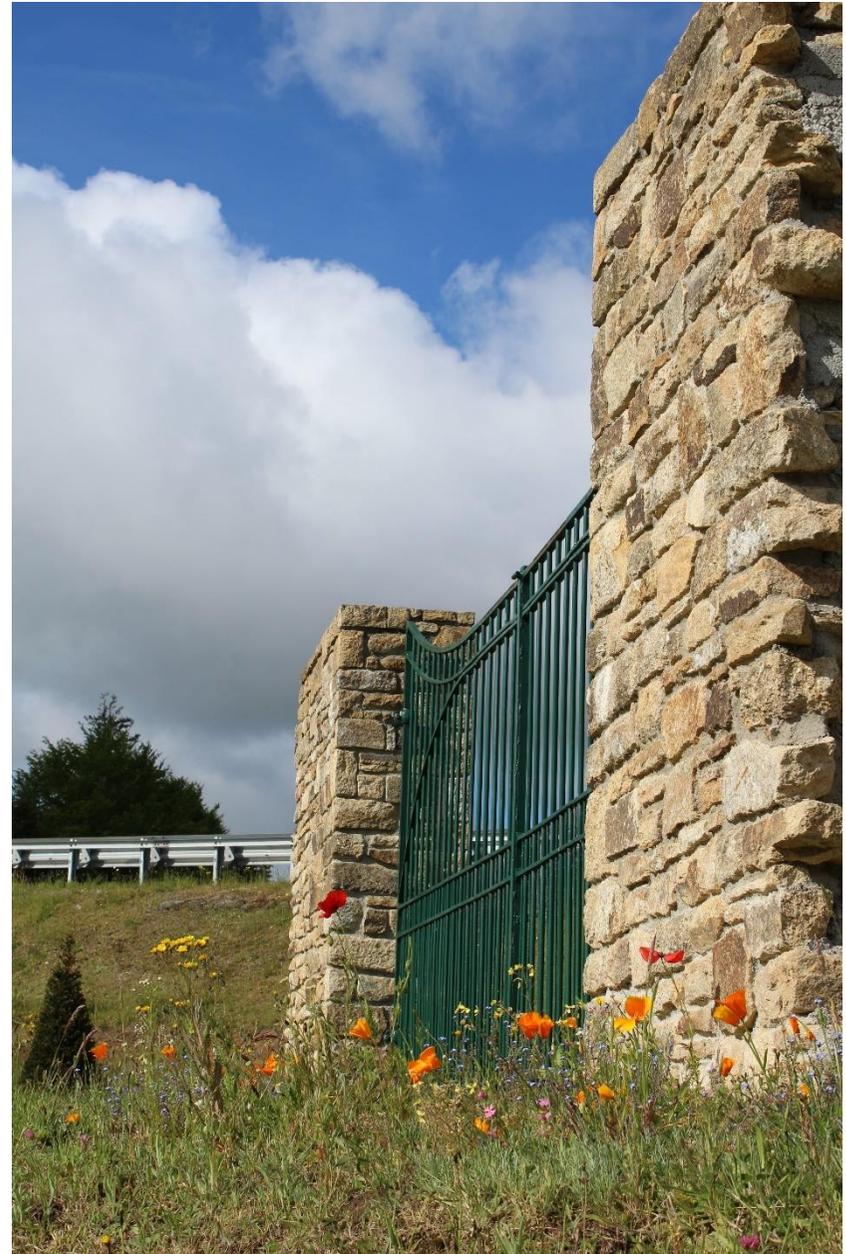


Aménagement du jardin Napoléonien de La Princesse





Réalisation des portes de Colpo à l'entrée de bourg



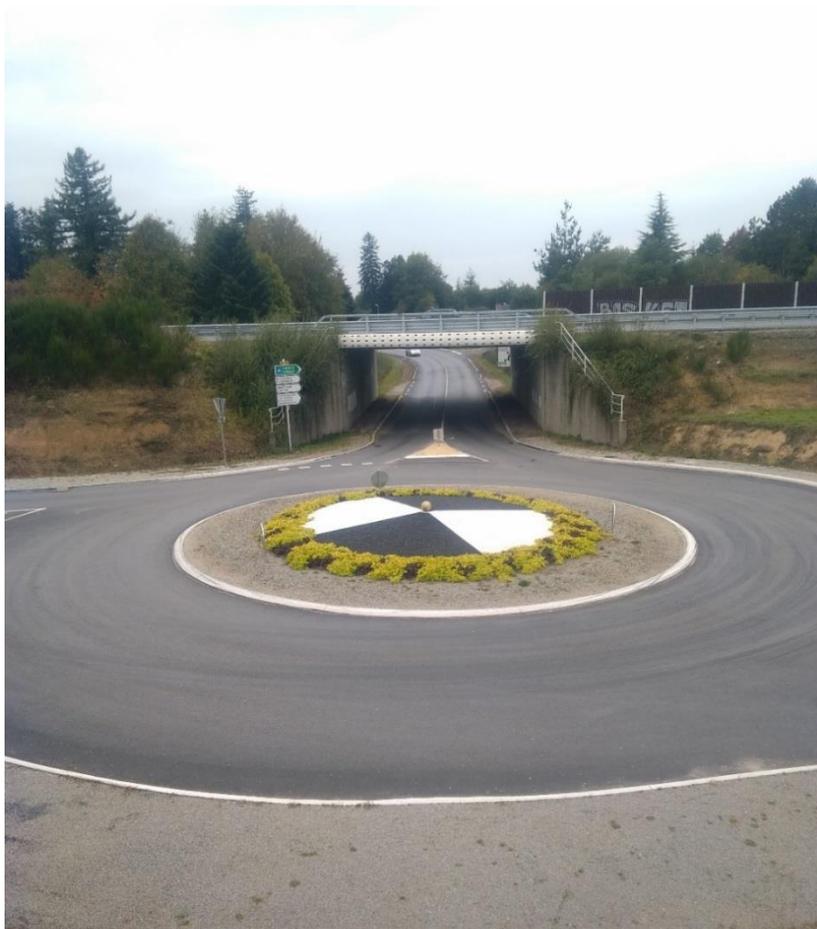
Aménagement de deux ronds-points à l'entrée sud de l'agglomération.



Aménagement du giratoire Château Vaissières (entrée Sud), 2020.



Giratoire « Route impériale » à l'entrée de bourg (2020)



Aménagement giratoire « Route impériale » à l'entrée de bourg mars (2021)



Aménagement giratoire « Route impériale » à l'entrée de bourg mars - mai (2021)





Espace vert intergénérationnel aux abords de l'Espace Camerata (salle communale), 2020



Aménagement du monument aux morts (2020)



Giratoire de la Mairie



## IMPLICATION ET PARTICIPATION DES HABITANTS



Les enfants des écoles ont pris totalement leur place dans la démarche de labellisation : ils ont été associés à la création de l'aménagement de l'espace situé dans le jardin de l'école maternelle et de l'Accueil de Loisirs (ALSH) et de garderie "Planète Enfants". Les animations pédagogiques portaient sur le rempotage des plantes ainsi que la peinture des nichoirs qui a été réalisée par les enfants, sur le temps des activités périscolaires. La création des hôtels à insectes est en cours de réalisation.



Classe de CE2, école primaire le petit Prince



Classe de grande section, école maternelle le petit Prince



Classe de petite section, école maternelle le petit Prince



Hôtel à insectes, école maternelle.



Installations des nichoirs par les services techniques

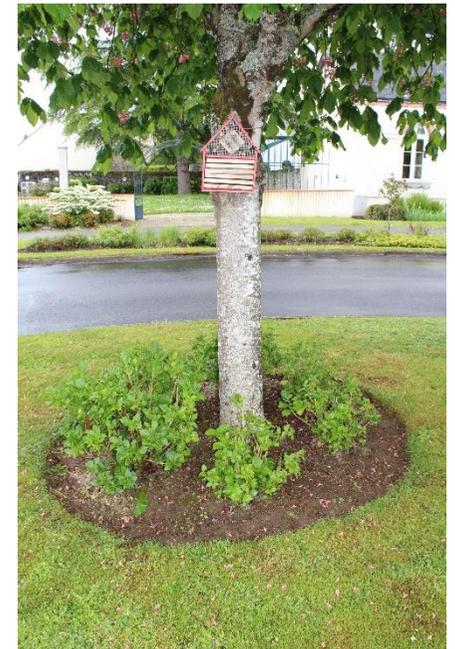




Potager vertical



Accueil de Loisirs (ALSH) et de garderie "Planète Enfants"



# Nichoirs à oiseaux

Par ndk le 3 Mai 2021 à 11:25

Les services techniques de la mairie ont fabriqué des nichoirs. Ils nous ont demandé de les peindre. Les élèves de GS et de CP ont choisi eux-mêmes les couleurs et peint ceux-ci. Deux seront installés sur la cour et une dans le bourg.



Ecole Notre Dame de Kerdroguen



## COMMENT AIDER LES HIRONDELLES ?

Les hirondelles sont des **oiseaux migrants**. En fin d'été, elles volent jusqu'en Afrique afin d'échapper aux températures hivernales, puis **elles reviennent en Europe dès l'arrivée du printemps** afin d'y faire leur nid.

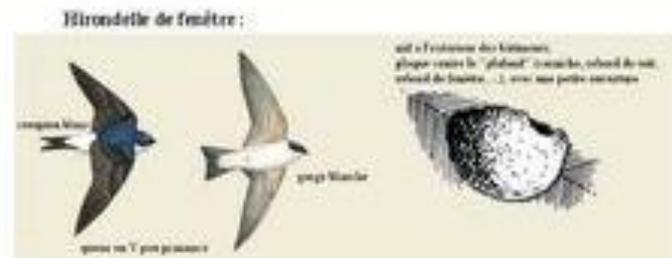
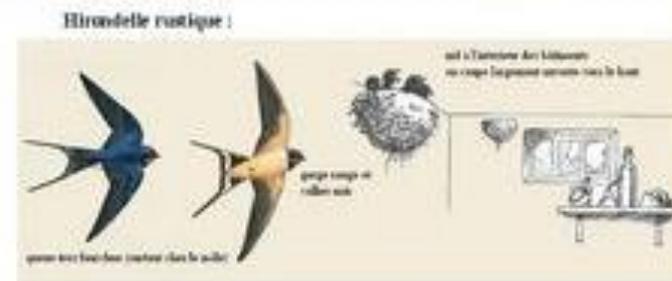
Les effectifs d'hirondelles rustiques ou de cheminée (*hirundo rustica*) et des hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) ont baissé de plus de 30 % voire 50 % ; Les raisons sont multiples : raréfaction des sites de nidification, urbanisation croissante, captures sur les sites d'hivernage, accidents migratoires, manque de matière première pour la construction des nids, destructions des nids non volontaire ou volontaire, à cause des salissures que leur présence engrange sur les façades des maisons (hirondelle de fenêtre). Et pourtant, ces oiseaux jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les moustiques, notamment. En effet, elles sont un insecticide naturel particulièrement efficace puisqu'elles peuvent ingérer pas moins de 3 000 moustiques par jour et par hirondelle !

Ces deux espèces, nicheuses sur notre Commune, l'une plutôt dans les bâtiments (hirondelle rustique) et l'autre sous le rebord des toits, ont besoin de boue pour construire ou consolider leur nid qu'elles espèrent retrouver dès le printemps, de retour de migration. **La boue (terre + eau) est la matière première indispensable** à la fabrication des nids des hirondelles mais elle devient rare, surtout lorsque le climat

rend le sol sec, et que les chemins de terre ont laissé place à l'asphalte.

La Commune de Colpo, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux -LPO- a installé un **bac à boue** sur la pelouse sous le regard attentif de la Princesse...

Vous aussi, vous pouvez les aider, en mettant des nichoirs à leur disposition, en installant des planches anti fientes sous les nids, en leur laissant un accès à un bâtiment fermé... **MERCI POUR ELLES !**



## JOURNEE CITOYENNE

Depuis 2018 à l'initiative de Jean-Pierre LE GAL, les habitants sont invités à participer aux journées citoyennes. Des ateliers divers destinés à l'entretien et à l'embellissement du cadre de vie rassemblent quelques dizaines de personnes.

### Les bénévoles de la journée citoyenne

Nettoyage citoyen. La chapelle de Notre Dame de Kerdroguen se refait une beauté...



### La journée citoyenne en chiffres :

En 2019, ce sont 4 chantiers qui ont été proposés aux bénévoles :

Les 17 avril et 9 octobre : 2 désherbages du cimetière

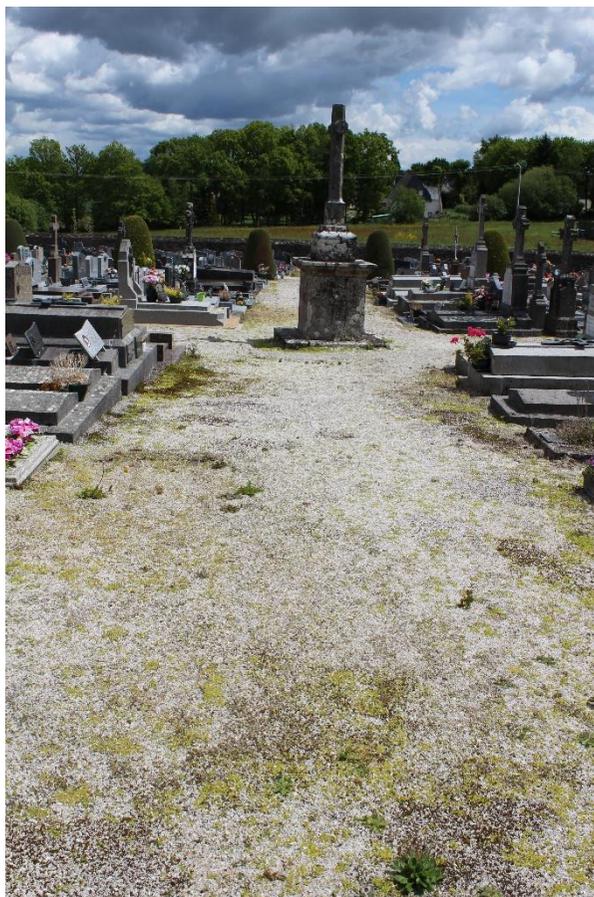
Le 23 mai : une remise en état d'un lavoir situé rue du Chemin de Fer

Le 13 juin : une intervention sur la chapelle de Kerdroguen pour supprimer le lierre, suivie du nettoyage de la fontaine.

Un grand merci à tous les bénévoles



Le contexte sanitaire qui perdure depuis mars 2020, avait entraîné comme conséquence l'arrêt des journées citoyennes. Néanmoins, c'est avec beaucoup de joie et dans le plus strict respect des mesures sanitaires que nous avons retrouvé nos bénévoles dans le cadre de la toute première journée citoyenne de l'année 2021. Elle a eu lieu le mercredi 13 mai pour une campagne de désherbage du cimetière.



Un grand merci  
à tous les  
bénévoles



Depuis 2005 **aucun désherbant**, au niveau des espaces publics, n'est appliqué.



## LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

*Le secteur du bâtiment consomme 43 % de l'énergie utilisée en France et est responsable de 22 % des émissions de CO2<sup>1</sup>.*

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! "

Et le colibri lui répondit : "*Je le sais, mais je fais ma part.*"<sup>2</sup>

TRANSITION  
*energetique*

<sup>1</sup> ADEME, Réussir une rénovation performante, février 2014, p.2

<sup>2</sup> Légende amérindienne

# COLPO se met au VERT



A l'heure où les enjeux environnementaux et climatiques sont majeurs, la Commune de Colpo prend ses responsabilités, « la part du colibri », en matière de transition énergétique. Le niveau de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui participe au réchauffement climatique, ne s'obtiendra pas seulement en décarbonant la production, mais aussi en réduisant notre consommation d'énergie en particulier celle des énergies fossiles (fioul et gaz Propane dans notre cas).

Concernant les bâtiments communaux, la réalisation de travaux s'avère nécessaire. Cette démarche nous apportera un triple bénéfice : une remise au goût du jour mais aussi aux normes, des bâtiments plus confortables, économes en énergie, des factures d'énergie maîtrisées ainsi qu'une valeur patrimoniale préservée voire accrue.



## 2020 ANNÉE CRUCIALE

En 2020 nous avons posé les premières pierres des nouveaux défis et projets. Il s'agit d'un ensemble des mesures volontaristes pour organiser à une échelle locale (Colpéens) la transition énergétique.

Le programme de Rénovation énergétique et optimisation de notre patrimoine bâti énergivore, représente le premier étage de notre fusée puisque nous avons comme objectif la sobriété énergétique.

Pour cela la commune de Colpo a mis en place un Programme Pluriannuel de l'Énergie sur deux périodes successives de cinq ans couvrant 2020 – 2024 et 2025 – 2030. Le programme pluriannuel de l'énergie est compatible avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire<sup>3</sup>.

## Amélioration de l'efficacité énergétique et baisse des consommations d'énergie fossile

La réduction des consommations d'énergie est le premier pilier de la transition énergétique. Afin d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment qui abrite l'école primaire publique le Petit Prince, nous allons réaliser d'importants travaux en plusieurs phases.

La première phase comprend les performances de l'enveloppe. En effet les parois vitrées (fenêtres) sont en simple vitrage (menuiseries obsolètes) et ont plusieurs dizaines d'années. Sur le plan thermique leur coefficient de performance est médiocre ( $U_w = 5.8$ ), les infiltrations d'air à travers les dormant très dégradés sont nombreuses (étanchéité à l'air nulle) et occasionnent, entre autres, une gêne vis-à-vis des écoliers. Il en résulte donc une surconsommation de chauffage due à l'état déplorable des fenêtres.

<sup>3</sup><https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmations-pluriannuelles-lenergie-ppa>

Nous avons donc remplacé l'intégralité des fenêtres de la façade principale du bâtiment exposée Sud ; il y en a 18 dont 2 portes d'entrée.

Les parois vitrées ont été remplacées en Août 2020.

Les performances thermiques des fenêtres du dossier retenu étaient les suivantes :

$U_w = 1.275$  contre un coefficient  $U_w = 5.8$  actuellement.

Concernant le respect de la RT 2012 existant par élément<sup>4</sup> l'objectif a été largement dépassé.

### Enchaînement de la deuxième phase :

La création d'une chaufferie bois centrale avec deux mini réseaux de chaleur.

Colpo dispose sur son territoire de 2 bâtiments fortement consommateurs, proche géographiquement l'un de l'autre, qui sont respectivement l'école maternelle et l'ensemble école primaire / maison des associations (photos ci-dessous).



**Ecole maternelle**  
chaudière propane - 50 kW -  
rendement estimé 70%

**Ecole primaire**  
chaudière fioul - 32 kW - rendement  
estimé 90%

<sup>4</sup> Règlementation thermique existant par élément, arrêté du 3 mai 2007, modifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

## Plan d'implantation chaufferie bois et réseau de chaleur

Le projet consiste à brancher la production de chaleur des 2 bâtiments sur une chaufferie bois granulés centralisée. Les chaufferies actuelles seront utilisées comme des sous-stations et les anciennes chaudières retirées.

La chaufferie **bois granulés** sera posée sur l'espace vert dans l'école. Un réseau de chaleur enterré passera dans la cour de l'école vers l'école maternelle. Pour l'école primaire le réseau enterré passe sur les parcelles mitoyennes (pour ne pas passer par la cour) puis va repiquer dans le sous-sol de l'école jusqu'à la sous-station. Les deux sous-stations seront les chaufferies actuelles des bâtiments.

Les travaux sont actuellement en cours.

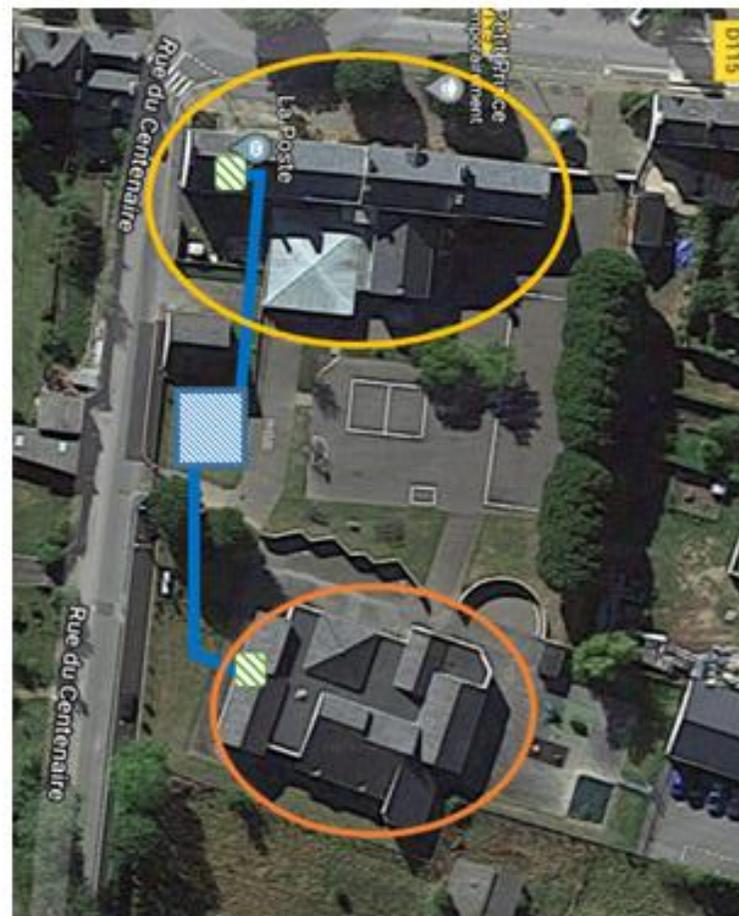
Des travaux de **rénovation énergétique** ont eu lieu également l'été dernier à la cantine scolaire.

**41 tonnes de CO2** représente la quantité de CO2 qu'absorbent **1 367** arbres chaque année



1367

Arbres



-  Ecole maternelle
-  Ecole primaire
-  Chaufferie bois+ réseau
-  Sous-station (chaufferie existante)

## LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

### L'effacement de réseaux

Chaque nouvel aménagement de voirie est précédé de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communication. Le projet 2021-2022 concerne la **Rue Nationale et la rue du Vieux Bourg**.

Ces aménagements urbains ont pour finalité d'améliorer le cadre de vie, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité. Par ailleurs, nous allons également créer des nouvelles pistes cyclables, rue Nationale et rue du Vieux Bourg.

Il s'agit de réaliser un sentier pour les vélos en continuité avec ce qui existe déjà allant du vieux bourg jusqu'à la cantine scolaire.

Cet endroit est stratégique puisque nous sommes au carrefour de :

- L'école publique élémentaire et l'école maternelle
- L'ALSH, (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- La cantine scolaire

- La salle omnisports,
- Le terrain multi sport,
- Les aires de jeux
- Du départ d'un sentier de randonnée, (GR 20),
- Ainsi que les commerces du centre bourg.

Suite à notre diagnostic sur place il y a lieu de développer la signalétique au sol afin de sécuriser les pistes cyclables existantes, (avenue de la Princesse).

Ainsi un chiffrage a été effectué pour remettre à un niveau de sécurité satisfaisant les circuits cyclables de la commune.

### L'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée)

Particulièrement sensible à la situation de handicap, la commune s'est engagée à réaliser les aménagements afin d'être au plus près des normes d'accessibilité pour l'ensemble des équipements recevant du public.

Ainsi, en trois ans la commune a déjà consacré près de 65 000€ de son budget à la création de plateformes d'issues de secours et d'accès aux équipements publics.

Une entreprise de nettoyage des rues est sollicitée quatre fois par an pour le balayage des rues de la Commune.

Les agents des services techniques assurent le nettoyage régulier de la commune (rues, toilettes), ainsi que le ramassage des poubelles installées le long des rues et des promenades. Ils assurent également le nettoyage des points de dépôts des déchets ménagers, papiers, verres et plastiques en cas de dépôts sauvages.

## Espaces publics, lieux de lien social

Conscients de l'importance de préserver et développer le lien social, la Commune met un soin particulier à l'entretien et la création de lieux, d'équipements et de services favorisant **le bien vivre ensemble**.

Pour cela l'Accueil de Loisirs « Planète Enfants » a vu le jour. En effet depuis le 4 novembre 2019, les enfants ont le plaisir de rejoindre les nouveaux locaux de l'ALSH de 463 m<sup>2</sup>, la capacité d'accueil est passée de 50 à 80 enfants de 3 à 11 ans. Désormais tous les enfants sont accueillis sur un seul site.

Nous tenons à saluer le dévouement et l'implication exceptionnels de l'ancienne 1ère Adjointe alors en charge de l'Enfance jeunesse Vie scolaire dans la construction de ce bâtiment, en la personne de Madame Dominique VINCENT.

Au cours du mandat écoulé, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont confié le rôle de référent sécurité routière ainsi que celui de référent défense à Franck JOSSO, Conseiller délégué à la sécurité.

Ce dernier a mis en place une série d'actions pour la sécurité de nos jeunes concitoyens.

- Responsabiliser les enfants sur leur propre sécurité et sur le respect des usagers les plus vulnérables.
- Impliquer les familles dans la prise en compte des dangers auquel est confronté l'enfant piéton.

## LE PERMIS PIETON

L'opération a pour objectif de :

- Former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons.
- Inscrire le déplacement piéton dans le cadre du développement durable.

Le permis piéton matérialise, auprès des enfants de CE2, une étape dans l'acquisition des savoirs exigés dans le cadre de la rubrique « se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés ».

L'éducation au permis piéton a pour vocation de :



## LE PERMIS INTERNET

Il existe un lien entre les deux permis, auprès des enfants cette fois-ci de CM2. En effet, l'usage d'internet tout comme celle de la voie publique nécessite quelques règles et conseils pour ne pas se mettre en danger. Il est également demandé aux enfants de faire participer les parents, en demandant à ces derniers, après lecture de signer une charte de bonne conduite.

## CAMPAGNES DE RADAR PEDAGOGIQUE

Dans le cadre des actions de diagnostic Sécurité Routière la commune de COLPO a lancé des campagnes de mesure de vitesse dans la traversée de l'agglomération.

Le dispositif mis en place a permis de vérifier le comportement des usagers sur des tronçons de voies étudiés, et, notamment, d'évaluer les vitesses pratiquées.

## LA PISTE VELO

Cette action se fait en partenariat avec les bénévoles de la Prévention Routière qui interviennent pour les deux écoles primaires de la Commune auprès des élèves de CM2.

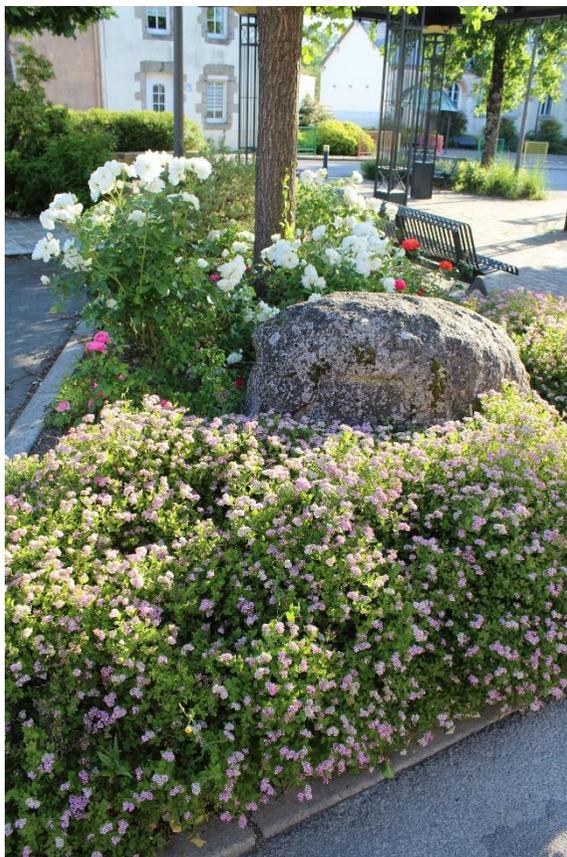
Dans un premier temps, leur mission consiste à faire passer une partie théorique en classe, puis, dans un second temps, à la mise en pratique sur une piste positionnée au préalable par ses mêmes bénévoles dans la salle Omnisports.

## Laissez-vous conter ...

Eschscholzia (Pavot de Californie)



Quelques lieux de fleurissement dans le village :



Spirée japonaise



Pierre de Ronsard (Rosier grimpant)

*Tilia platyphyllos* « Tilleul »



If



Hortensia commun



Coquelicot

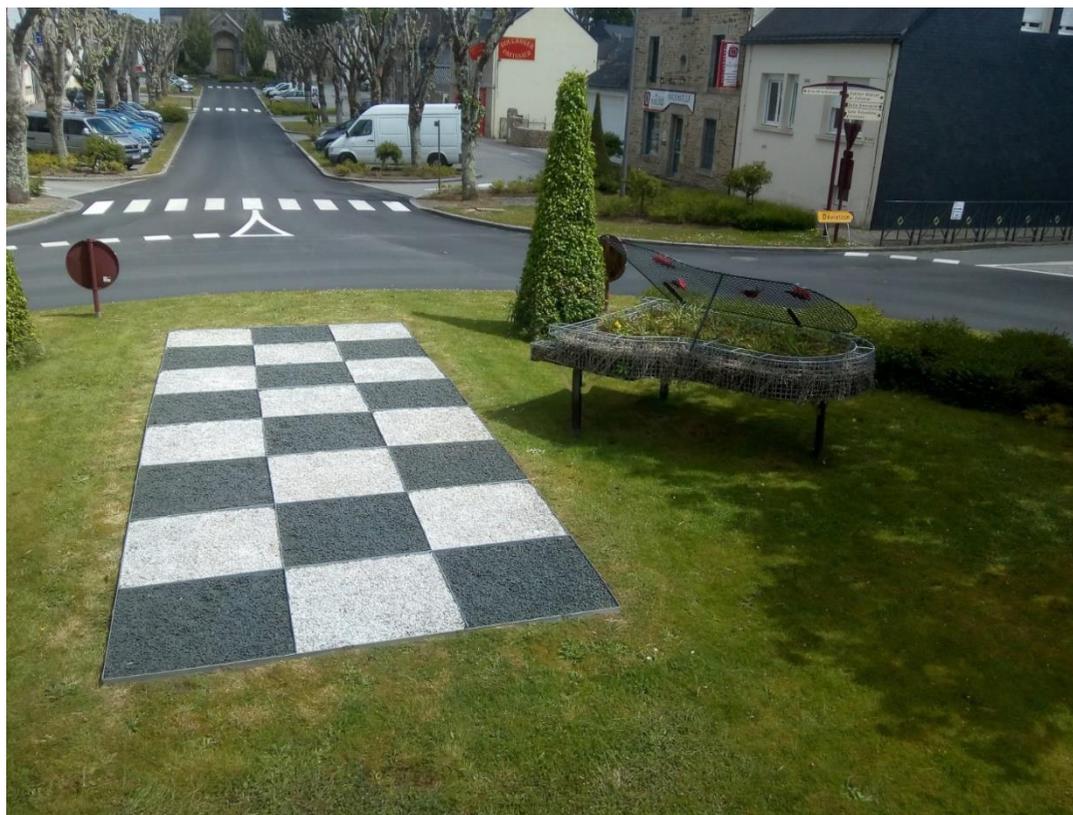


Narcisses





Giratoire de la Mairie



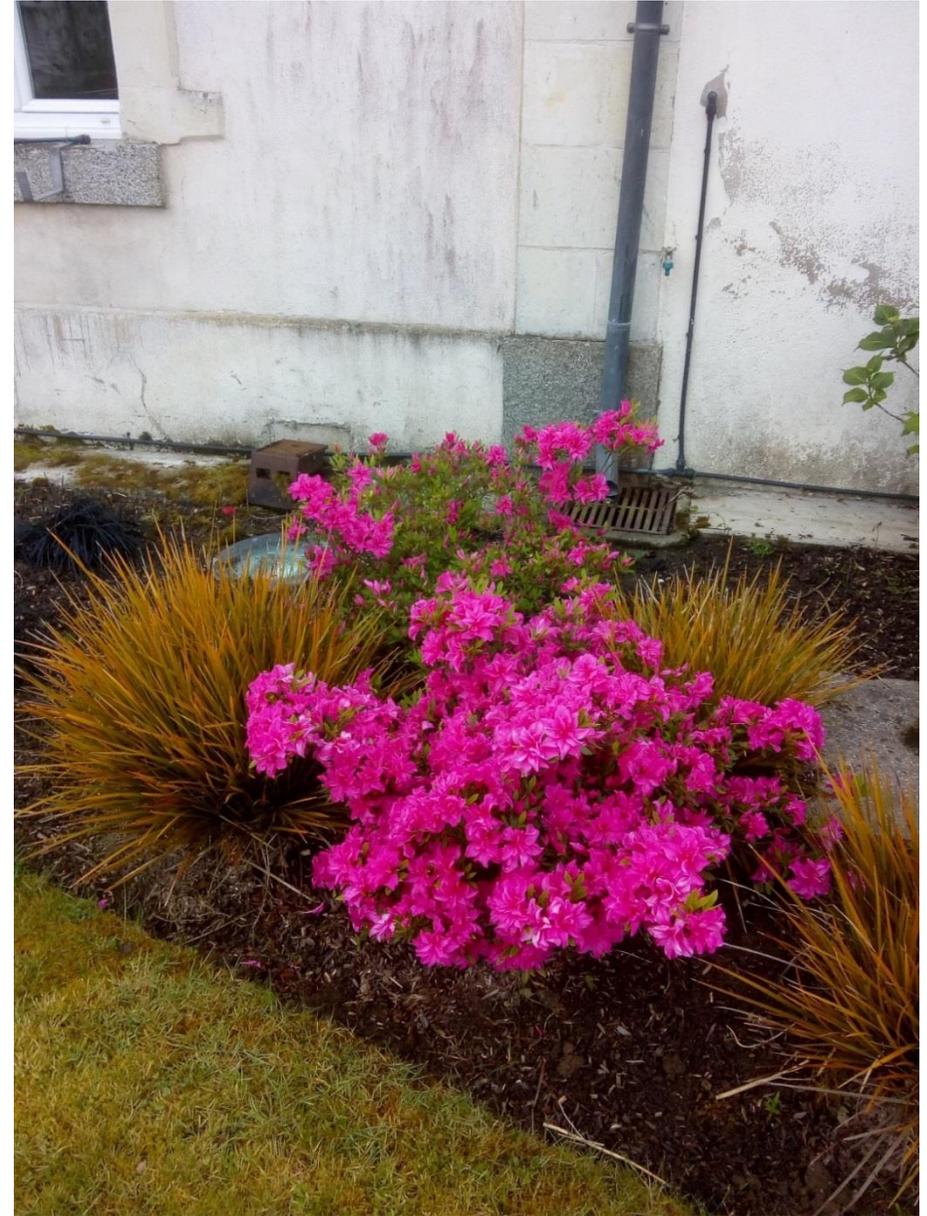
Érable, Acer negundo « Flamingo »



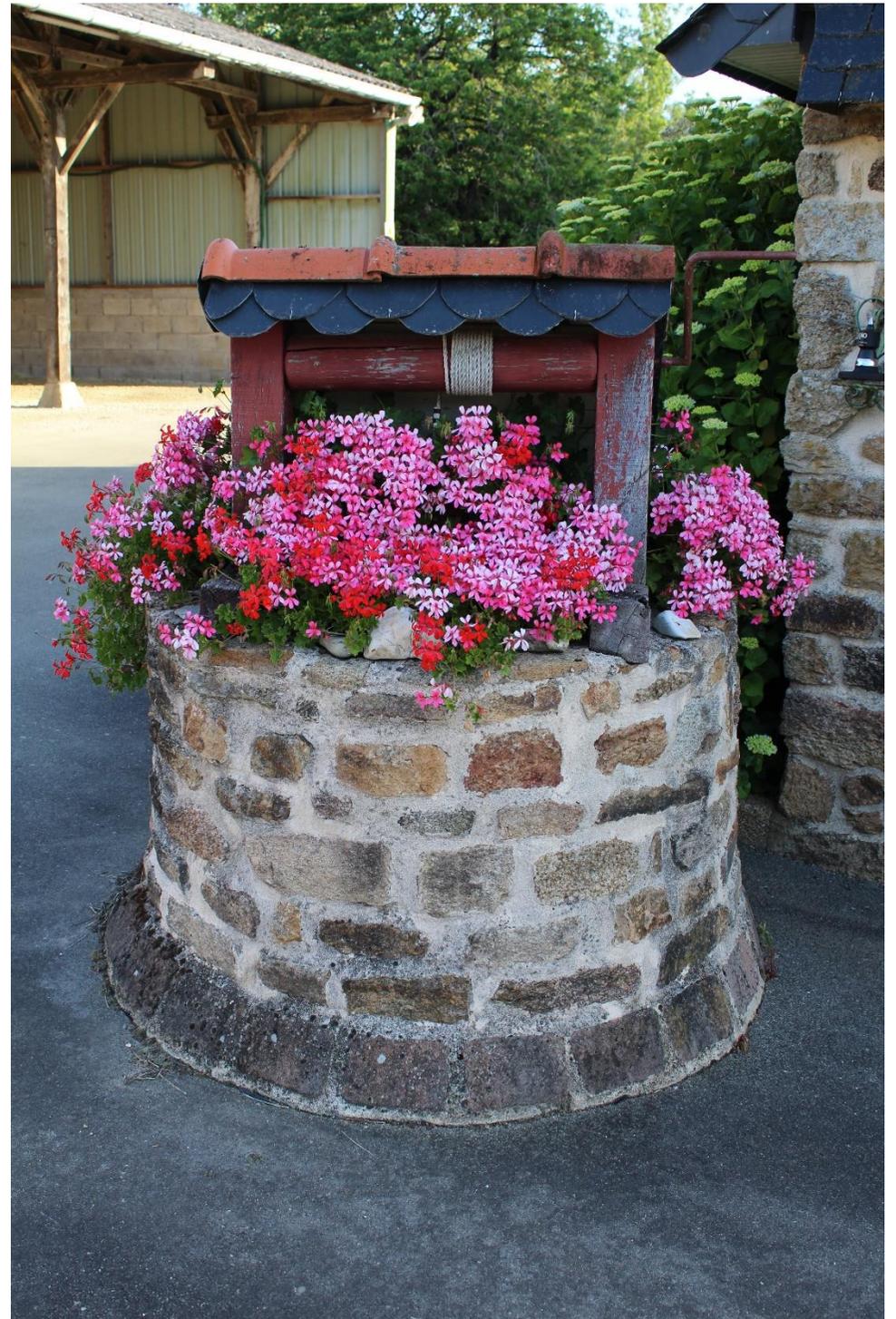
Érable



Azalée japonaise «Amoena»



Géranium lierre simple



Aménagement paysager des abords immédiats du cimetière



Tilia Platyphyllos « Tilleul »



Campanule











Colpo sous la neige





Merci beaucoup et à bientôt...

